Sutton Secur

UN GUIDE POUR

ACHETEURS ET VENDEURS

Sutton Secur

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Toute information, tout contenu et matériel mis à disposition sur ce site, sous quelque forme que ce soit, sont donnés uniquement à des fins d'information. Ils ne constituent aucunement des opinons, des conseils professionnels, juridiques ou comptables. Ils ne doivent, en aucun cas, être perçus comme étant un substitut aux conseils ou aux services d'un notaire ou d'un avocat. Vous ne devriez pas baser votre intention de prendre ou de ne pas prendre des mesures qui s'imposent ou non sur la base des informations, contenus ou matiériels hébergés sur ce site. Ne négligez jamais un conseil juridique professionnel ou ne tardez pas à demander un avis juridique à cause de quelque chose que vous avez lu sur ce site.

Contactez Sutton Secur pour obtenir des conseils adaptés à vos questions juridiques.

Sutton Secur

© 2017 Sutton Secur. Tous droits réservés.

TABLE DES MATIERES

Introduction au programme Sutton Secur 1

Sutton Secur : comment ça fonctionne ? 3

Sutton Secur vs les produits d'assurance 4

Sutton Secur : foire aux questions 5

1. Qu'est-ce que Sutton Secur ? 5
2. Quels sont les avantages du certificat Sutton Secur ? 5
3. Quels aspects couvre un certificat Sutton Secur ? 5
4. Est-ce que la préparation et l'envoi d'une mise en demeure font partie des frais couverts jusqu'à concurrence de 3 000 $? 6
5. La couverture Sutton Secur peut-elle servir pour un dossier à la Cour des petites créances ? 6
6. Si la propriété est vendue avec des défauts connus, les problèmes liés à ces défauts dont-ils couverts par le certificat ? 7
7. Quels aspects ne sont pas couverts par le certificat Sutton Secur ? 7
8. Quelle est la durée de validité du programme Sutton Secur ? 7
9. Quelle est la différence entre Sutton Secur et les assurances titres résidentielles? 8
10. Comment un avocat Sutton Secur peut-il m'aider en cas de problème juridique ? 8
11. Est-il possible de combiner Sutton Secur à un autre programme s'assurance immobilière ? 8
12. Comment fonctionne le certificat lorsque la propriété a été vendue sans garantie légale ? 9
13. Si le contrat de courtage expire, le certificat est-il toujours valide ? 9
14. Qui sont les avocats choisis pour s'occuper de ma demande d'assistance juridique ? 9
15. Comment puis-je être certain que l'avocat affecté à mon dossier travaillera en ayant à coeur mon intérêt et qu'il le fera en limitant le plus possible les coûts juridiques ? 10
16. Quel est le tarif applicable à l'utilisation de la couverture de 3 000$? 10

Sutton Secur

17. Qu’arrive-t-il une fois les 3 000 $ utilisés ? **10**

18. Si j’utilise le certificat une fois pour une partie de la couverture et que j’ai besoin d’une aide juridique ultérieurement, ai-je accès au solde de la couverture ? **11**

19. Le certificat peut-il être utilisé pour une action judiciaire à l’encontre du courtier ? **11**

20. Comment puis-je me procurer un certificat ? **11**

21. Quelle est la démarche à suivre pour soumettre une demande d’assistance ? **11**

22. Qui sont les avocats choisis pour s’occuper de ma demande d’assistance juridique ? **11**

ACHETER ET VENDRE
EN TOUTE SÉRÉNITÉ
grâce au programme

Sutton Secur

Programme de couverture de services juridiques novateur, Sutton Secur a été créé afin que vous achetiez ou vendiez une propriété plus sûrement et avec l'esprit plus tranquille.

Exclusif à Sutton Québec, le certificat Sutton Secur vous est offert gracieusement par votre agent immobilier. Il couvre le paiement de frais juridiques jusqu'à concurrence de 3 000 $. Il est en vigueur dès son émission et vous protège avant, pendant et après la conclusion de la transaction. Qui plus est, il est valable à vie, que vous ayez acheté ou vendu une propriété (dans le cas d'un achat, le certificat reste valable tant que vous demeurez propriétaire de la résidence qui y est indiquée).

Si un problème ou un conflit survient relativement à la transaction, vous bénéficierez de l'aide juridique professionnelle d'un avocat en droit immobilier compétent afin de le résoudre de la manière la plus efficace et la plus économique possible.

SUTTON SECUR
VOUS OFFRE:

- Certificat offert gracieusement par votre agent immobilier affilié à Sutton Québec
- Couverture de frais juridiques jusqu'à 3 000 $
- Bon pour l'acheteur ou le vendeur
- Protection offerte avant, pendant et après la transaction
- Assistance juridique dans les 24h suivant la demande
- Avocats compétents en droit immobilier
- Service rapide et courtois
- Valable à vie*

Sutton Secur

LA COUVERTURE DU PROGRAMME SUTTON SECUR

Que vous soyez acheteur ou vendeur, Sutton Seccur vous protège de problèmes tels que :

- vices cachés (infestation, fondation fissurée, fuite du toit, problème de plomberie, moisissure, problème de chauffage ou de climatisation, problème électrique ou lié au câblage, suicide ou mort violente, activité criminelle ou en lien avec le crime organisé); litiges entre propriétaire et locataire;
- problèmes relatifs aux limites de la propriété ou à son accès;
- passation du titre;
- problèmes de nature contractuelle;
- refus de la partie contractuelle;
- financement lié à la propriété;
- enjeux environnementaux;
- enjeux liés à la servitude;
- recours en garantie entre les parties;
- décès d'une partie contractuelle.

CE QUI N'EST PAS COUVERT PAR SUTTON SECUR

Le certificat Sutton Secur couvre les aspects mentionnés ci-dessus pour les propriétés résidentielles. Quatre cas précis sont exclus du certificat Sutton Secur :

- les propriétés commerciales;
- les immeubles de cinq unités ou plus (dans ce cas, chaque unité doit être couverte par son propre certificat);
- des défauts ou des vices connus par une partie ou les deux parties et dont l'existence n'a pas été révélée avant la transaction;
- une action judiciaire contre un courtier Sutton.

EN QUOI UN AVOCAT DE SUTTON SECUR PEUT-IL AIDER?

Grâce à Sutton Secur, vous pouvez vous attendre à un niveau optimal de service et de professionnalisme pour vous appuyer dans la résolution même des problèmes et des litiges immobiliers les plus complexes. Dans le cas d'une réclamation, notre équipe d'avocats expérimentés en droit immobilier vous aidera, notamment :

- en intervenant immédiatement afin de résoudre le problème rapidement et de manière abordable;
- en envoyant une mise en demeure à la partie en question ou en répondant à celle reçue;
- en négociant avec l'autre partie afin de régler le litige hors cour;
- en vous aidant à vous préparer à une audience à la Cour des petites créances, que ce soit à titre de défendeur ou de demandeur, si le montant en question est inférieur à 15 000 $;
- en vous aidant à obtenir compensation lorsque des rénovations ou des réparations sont exigées. Ils tenteront de régler la question hors cour ou prendront les mesures juridiques nécessaires, le cas échéant.

Sutton Secur

COMMENT ÇA FONCTIONNE : SUTTON SECUR

Sutton Secur a été conçu afin de proposer une protection maximale, le plus simplement possible, afin que vous puissiez acheter ou vendre une propriété sachant que vos arrières sont couverts. Notre objectif est d'offrir une assistance juridique en temps opportun afin de résoudre les problèmes le plus tôt possible et le plus efficacement possible et d'éliminer toute incertitude pouvant naître de transactions immobilières résidentielles.

Afin d'en comprendre le fonctionnement, voici les sept étapes toutes simples qui composent ce programme:

ACCEPTATION DU CERTIFICAT

Votre courtier immobilier affilié à Sutton Québec vous offre un certificat Sutton Secur.

COURRIEL DE BIENVENUE

Vous recevez un courriel contenant tous les détails relatifs au programme, y compris le certificat officiel, une lettre de bienvenue, les modalités du programme, une foire aux questions ainsi que la marche à suivre si vous avez besoin d'assistance juridique.

DEMANDE D'ASSISTANCE

Si un problème survient, il vous suffit de remplir le formulaire de demande d'assistance en ligne sur **SuttonSecur.com/Assistance**

AVOCAT AFFECTÉ DANS LES 24 HEURES

Un avocat vous sera affecté dans les 24 heures qui suivent et il travaillera à résoudre la situation le plus rapidement et efficacement possible, et de la manière la plus abordable possible.

VOUS N'AVEZ AUCUN FRAIS D'AVOCAT À PAYER

Vous n'avez pas à débourser des frais de service juridique, et ce, jusqu'à concurrence de 3 000 $ (d'autres frais, comme des sceaux de la cour ou des frais d'huissier, sont en sus).

EN QUÊTE D'UN RÈGLEMENT

Si vous avez besoin d'assistance juridique supplémentaire, l'avocat de Sutton Secur poursuivra ses travaux au tarif préalablement convenu jusqu'à ce que le problème soit résolu.

JUMELEZ-LE À D'AUTRES FORMES DE COUVERTURE

Votre transaction est-elle déjà couverte? Pas de problème! Sutton Secur peut être ajouté à une autre couverture immobilière ou à un autre programme d'assurance. Vous bénéficiez ainsi d'une protection supplémentaire et vous avez l'esprit tranquille.

Sutton Secur

SUTTON SECUR vs DES PRODUITS D'ASSURANCE

Sutton Secur se distingue sur le marché, car il s'agit d'un programme de couverture de frais juridiques novateurs qui offrent tranquillité d'esprit aux acheteurs comme aux vendeurs, que ce soit pendant la transaction ou une fois qu'elle a été conclue. Alors que le nombre de produits d'assurance de transactions immobilières croît au Québec, voici les six principales raisons qui démarquent Sutton Secur des autres programmes offerts.

PROTECTION OFFERTE AVANT, PENDANT ET APRÈS LA TRANSACTION

Une fois activé, le certificat est valable pour les problèmes qui peuvent survenir avant, pendant ou après la conclusion de la transaction.

COUVERTURE IMMÉDIATE

Si vous avez besoin d'aide juridique, la couverture des frais afférents est immédiate. Inutile de soumettre une réclamation ou d'attendre l'approbation de l'assureur.

ACCÈS RAPIDE ET SANS TRACAS À UN AVOCAT

Sutton Secur vous met en communication avec un avocat dans les 24 heures qui suivent la demande d'aide juridique. Vous n'avez pas besoin de chercher un avocat ou de payer des frais de consultation ou de conseil.

AUCUNS FRAIS À DÉBOURSER POUR LES SERVICES JURIDIQUES

Grâce à une couverture jusqu'à concurrence de 3 000 $, vous n'avez pas à débourser des frais d'entrée de jeu pour entreprendre des mesures comme l'envoi d'une mise en demeure, la négociation avec l'autre partie, l'ébauche de procédures juridiques ou l'aide à la préparation à une audience devant la Cour des petites créances (d'autres frais, comme ceux pour la cour ou les services d'un huissier, sont en sus).

AUCUNE RESTRICTION TRANSACTIONNELLE

La plupart des produits d'assurance destinés aux transactions immobilières excluent plusieurs types de propriétés ou de situations, notamment les ventes de succession, saisies immobilières, propriétés vendues sans garantie légale, immeubles de placement et locatifs. La couverture du programme Sutton Secur s'applique à toutes ces situations, sans restriction.

COUVERTURE INDÉPENDANTE DU JUGEMENT DU TRIBUNAL

Certains produits d'assurance ne paieront les frais que si vous avez gain de cause. Avec Sutton Secur, vous avez accès à une assistance juridique immédiate sans devoir attendre le jugement du tribunal.

Sutton Secur

SUTTON SECUR : FOIRE AUX QUESTIONS

1. Qu'est-ce que Sutton Secur?

Sutton Secur est un programme juridique novateur de protection immobilière offert aux acheteurs et aux vendeurs. Vous pouvez vous en servir en cas de besoin juridique lié à l'achat ou à la vente d'une propriété. Un certificat Sutton Secur couvre les honoraires juridiques, et ce, jusqu'à concurrence de 3 000 $. Le certificat est valable à vie (ou, si vous êtes un acheteur, tant que vous êtes propriétaire du bien cité dans le certificat). Lorsqu'une demande d'assistance est présentée, un avocat est immédiatement affecté au dossier et une stratégie juridique est élaborée afin de résoudre la situation le plus rapidement possible et de la manière la plus économique possible.

2. Quels sont les avantages du certificat Sutton Secur?

Programme de couverture juridique novateur, le certificat Sutton Secur est unique sur le marché. Chaque certificat vous couvre jusqu'à 3 000 $ en frais juridiques en cas de litige lié à l'achat ou à la vente d'une propriété résidentielle. Vous bénéficiez alors du service rapide, compétent et courtois d'un avocat en droit immobilier qualifié qui peut vous aider à trouver une solution. En résumé, Sutton Secur vous offre :

- une protection jusqu'à concurrence de 3000 $ en frais juridiques;
- une protection avant, pendant et après la conclusion de la transaction;
- l'assistance d'un avocat dans les 24 heures suivant la soumission de votre demande d'aide juridique;
- l'aide d'avocats qualifiés en droit immobilier;
- une approche axée sur le client et la résolution de problèmes de façon efficace et abordable;
- un certificat valable à vie pour le vendeur et l'acheteur (ou tant et aussi longtemps qu'il est propriétaire de la résidence indiquée sur le certificat).

3. Quels aspects couvre un certificat Sutton Secur?

Grâce à Sutton Secur, les frais juridiques liés aux problèmes suivants sont couverts jusqu'à concurrence de 3 000 $ pour les propriétés résidentielles :

- des vices cachés (comme une infestation, une fondation fissurée, une fuite du toit, un problème de plomberie, de la moisissure, un problème de chauffage ou de climatisation, un problème électrique ou lié au câblage, une mort violente ou un

suicide survenus dans la résidence, la tenue d'activités criminelles ou liens avec le crime organisé);
- un différend avec les voisins;
- un litige entre propriétaire et locataire;
- des problèmes relatifs aux limites de la propriété ou à son accès;
- la passation de titre;
- des problèmes de nature contractuelle;
- un refus de la partie contractuelle;
- le financement lié à la propriété;
- des enjeux environnementaux;
- des enjeux liés à la servitude;
- recours en garantie entre les parties;
- le décès d'une partie contractuelle.

4. Est-ce que la préparation et l'envoi d'une mise en demeure font partie des frais couverts jusqu'à concurrence de 3 000 $?

Oui! Une partie du montant peut servir à la préparation et à l'envoi d'une mise en demeure. Ainsi, votre client peut avoir l'esprit tranquille, car il n'y aura pas de frais à payer pour envoyer une lettre de mise en demeure ou répondre à une telle lettre.

5. La couverture Sutton Secur peut-elle servir pour un dossier à la Cour des petites créances?

Au Québec, la Cour des petites créances entend des cas dont la somme maximale est de 15 000 $. Si vous souhaitez y présenter une réclamation liée à un bien immobilier couvert par Sutton Secur, un avocat pourra vous aider à vous préparer, à défaut de pouvoir vous y accompagner. Il fera en sorte d'optimiser vos chances d'obtenir un jugement favorable. En vertu de ce programme, un avocat peut :

- vous aider à comprendre vos droits en vertu de la loi;
- préparer et envoyer une demande de réclamation;
- rédiger une demande pour engager une procédure;
- organiser et préparer vos preuves en prévision de l'audience;
- rechercher la jurisprudence afin de vous aider à argumenter votre cas devant le juge;
- vous préparer afin que vous soyez à l'aise et persuasif lors de l'audience.

Veuillez prendre note que le certificat Sutton Secur couvrent les frais juridiques liés à ces services. Vous devez débourser les frais supplémentaires, notamment ceux relatifs au sceau judiciaire et aux services d'un huissier.

6. Si la propriété est vendue avec des défauts connus, les problèmes liés à ces défauts sont-ils couvert par le certificat?

Non, le certificat ne couvre que des défauts inconnus ou non divulgués au moment de la transaction.

Si vous achetez une propriété, le certificat couvre les défauts ou les problèmes inconnus ou non divulgués au moment de l'achat.

Si vous vendez une propriété, le certificat couvre les défauts ou les problèmes dont vous ignoriez l'existence. En tant que vendeur, si vous omettez de divulguer certains défauts à l'acheteur tel que le requiert la loi, les problèmes auxquels vous pourriez faire face ne seront pas couverts par votre certificat.

7. Quels aspects ne sont pas couverts par le certificat Sutton Secur?

Le certificat Sutton Secur couvre les aspects repris dans la question 3 pour les propriétés résidentielles. Quatre éléments sont exclus du certificat Sutton Secur :

- les propriétés commerciales;
- les immeubles de cinq unités ou plus (dans ce cas, chaque unité doit être couverte par son propre certificat);
- des défauts ou des vices connus par une partie ou les deux parties dont l'existence n'a pas été révélée avant la transaction;
- une action judiciaire contre un courtier Sutton.

8. Quelle est la durée de validité du programme Sutton Secur?

Un certificat Sutton Secur est valable à vie ou, dans le cas de l'acheteur, tant qu'il est propriétaire du bien couvert par le certificat.

Ainsi, durant la validité du certificat, votre client peut demander une aide juridique à Sutton Secur relativement à tout conflit ou problème lié à la propriété indiquée sur le certificat. Les frais juridiques afférents sont couverts jusqu'à concurrence de 3 000 $.

Veuillez noter que le certificat est lié à un client ou à des clients et à une propriété en particulier; il n'est pas transférable.

9. Quelle est la différence entre Sutton Secur et les assurances titres résidentielles?

L'assurance de titres résidentielle est une police d'assurance qui protège le propriétaire ou le prêteur, selon la police, des contestations au « titre », ou au droit de propriété.

Elle protège des pertes causées par des erreurs de titre, une fraude de titre, le levé ou des problèmes avec le titre qui empêchent le propriétaire de détenir la résidence librement et quitte de tous droits, comme le droit de passage, l'empiètement (sur des propriétés voisines), des privilèges non payés, etc. Texte

Sutton Secur ne constitue pas une forme d'assurance et n'est pas limité aux problèmes liés au titre. Ce certificat couvre le paiement de frais d'aide juridique jusqu'à concurrence de 3 000 $ si les services d'un avocat sont requis pour gérer un différend portant sur une vaste gamme de problèmes potentiels, comme il l'est mentionné à la question 3.

10. Comment un avocat Sutton Secur peut-il m'aider en cas de problème juridique?

Une fois que la demande d'aide juridique est soumise par l'entremise du formulaire en ligne disponible sur **SuttonSecur.com/Assistance**, un rendez-vous est organisé entre vous et un avocat Sutton Secur. Durant cet entretien, l'avocat recueille les détails de la situation et ébauche un plan d'action afin de résoudre le problème.

En fonction du problème ou du différend à régler, un avocat Sutton Secur vous aidera :

- à rédiger et à envoyer une mise en demeure à la partie en question ou à répondre à celle reçue;
- à négocier dans le but de résoudre rapidement le problème;
- à à se préparer à une audience à la Cour des petites créances, que ce soit à titre de défendeur ou de demandeur, si le montant en question est inférieur à 15 000 $;
- à obtenir compensation lorsque des réparations ou des rénovations sont nécessaires; tous les efforts seront déployés afin de régler le litige hors cour. Au besoin, des mesures juridiques seront prises.

11. Est-il possible de combiner Sutton Secur à un autre programme d'assurance immobilière?

Oui. Il est possible d'utiliser Sutton Secur conjointement avec d'autres programmes d'assurance immobilière.

Si vous êtes couvert par un autre programme, vous pouvez utiliser le certificat Sutton Secur d'abord pour couvrir les frais juridiques jusqu'à concurrence de 3 000 $. Si des services juridiques supplémentaires sont nécessaires au-delà du montant couvert par le certificat, votre avocat Sutton Secur continuera à travailler avec vous. Vous pouvez ensuite soumettre une réclamation auprès de votre assureur pour obtenir le remboursement de ces frais.

12. Comment fonctionne le certificat lorsque la propriété a été vendue sans garantie légale?

Lorsqu'une propriété est vendue sans garantie légale, qu'il s'agisse d'une vente de succession, d'une saisie ou simplement transfert d'une propriété entre deux parties, un certificat peut tout de même être délivré.

Si la propriété est vendue sans garantie légale et que le vendeur n'a pas révélé des vices ou des défauts dont il avait connaissance, l'acheteur a tout de même droit à un recours juridique. Le certificat Sutton Secur serait alors valable pour vous protéger dans le cadre d'une action en justice.

De plus, le certificat couvre les litiges, les conflits, les questions contractuelles et environnementales, les différends liés à la servitude, entre autres enjeux.

13. Si le contrat de courtage expire, le certificat est-il toujours valide?

Votre certificat Sutton Secur est valable pour la durée du contrat avec votre courtier Sutton Québec jusqu'à la conclusion de la transaction et après celle-ci afin de vous protéger en cas de problème lié à la propriété vendue ou achetée.

Si votre contrat de courtage expire avant la conclusion de la transaction,votre courtier Sutton Québec devra renouveler le certificat.

14. Qui sont les avocats choisis pour s'occuper de ma demande d'assistance juridique?

Sutton Secur dispose d'un réseau d'avocats en immobilier expérimentés, engagés à offrir un service, un professionnalisme et une transparence de qualité supérieure. Chaque avocat se conforme aux protocoles précis et aux modalités de Sutton Secur, ce qui assure une approche axée sur le client en ce qui a trait à la résolution de problème et un niveau exceptionnel de satisfaction de la clientèle.

Lorsqu'une demande d'assistance est soumise, les avocats acceptent d'offrir des services juridiques jusqu'à concurrence de 3 000 $, sans frais pour le détenteur du certificat, afin de résoudre le problème de la manière la plus efficace et la plus économique possible. Si l'intervention juridique exige des services dont les coûts excèdent 3 000 $, le détenteur du certificat et l'avocat conviennent de la façon de procéder et du budget nécessaire afin de régler la situation.

Tous les avocats du réseau Sutton Secur ont de l'expérience en droit immobilier du Québec et sont des membres en règle du Barreau du Québec.

15. Comment puis-je être certain que l'avocat affecté à mon dossier travaillera en ayant à cœur mon intérêt et qu'il le fera en limitant le plus possible les coûts juridiques?

Le programme Sutton Secur promet aux clients un soutien juridique rapide, clair et sans tracas afin de résoudre les litiges immobiliers qui peuvent survenir lors de la vente ou de l'achat d'une propriété. En tant que membres du réseau Sutton Secur, les avocats doivent se conformer aux modalités de service du programme en vertu desquelles ils conviennent de travailler dans votre intérêt fondamental et en faisant preuve d'une transparence complète afin de résoudre le différend de la manière la plus efficace et la plus rentable.

De plus, les avocats au Québec sont liés par le Code de déontologie des avocats qui leur indique de faire leur devoir moral et de servir au mieux les intérêts de leur client.

16. Quel est le tarif applicable à l'utilisation de la couverture de 3 000 $?

Le tarif auquel s'applique la couverture varie de 150 $ à 250 $ l'heure, selon l'expérience de l'avocat et le degré de complexité du problème.

17. Qu'arrive-t-il une fois les 3 000 $ utilisés?

Lorsque la valeur du certificat Sutton Secur est utilisée et qu'un soutien juridique est encore nécessaire, l'avocat informe le client qu'il poursuivra son travail au tarif préalablement déterminé, lequel peut varier de 150 $ à 250 $ l'heure, selon l'expérience de l'avocat et le degré de complexité du problème.

Afin d'éviter toute surprise, et avant d'entamer tout travail facturable sur le dossier, il est nécessaire de signer un mandat qui autorise l'avocat à poursuivre les travaux juridiques convenus et qui précise que vous acceptez les modalités et les tarifs définis.

18. Si j'utilise le certificat une fois pour une partie de la couverture et que j'ai besoin d'une aide juridique ultérieurement, ai-je accès au solde de la couverture?

Oui. Un certificat Sutton Secur est valable jusqu'à concurrence de 3 000 $ et n'est pas limité à une seule demande d'assistance juridique. Si vous demandez de l'aide qui ne coûte que 500 $, vous pourrez utiliser les 2 500 $ de couverture restants ultérieurement, tant et aussi longtemps que le certificat est valable.

19. Le certificat peut-il être utilisé pour une action judiciaire à l'encontre du courtier?

Non. Si vous vous retrouvez en conflit avec votre courtier Sutton, vous pouvez vous tourner vers l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec (OACIQ) ou le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du courtage immobilier du Québec (FARCIQ).

20. Comment puis-je me procurer un certificat?

Les certificats Sutton Secur sont offerts par votre courtier immobilier Sutton Secur. Il pourra vous donner les détails concernant le programme et vous délivrer un certificat pour l'achat ou la vente d'une propriété.

21. Quelle est la démarche à suivre pour soumettre une demande d'assistance?

En cas de litige, vous devez simplement remplir notre formulaire de demande d'assistance en ligne : **SuttonSecur.com/Assistance**.

Un membre du personnel du programme Sutton Secur vous contactera dans les 24 heures afin de préciser avec vous les détails de l'enjeu et pour planifier une rencontre avec un avocat. Votre avocat élaborera ensuite un plan d'action afin de résoudre le problème.

22. Qui sont les avocats choisis pour s'occuper de ma demande d'assistance juridique?

Sutton Secur dispose d'un réseau d'avocats en immobilier expérimentés, engagés à offrir un service, un professionnalisme et une transparence de qualité supérieure. Chaque avocat se

conforme aux protocoles précis et aux modalités de Sutton Secur, ce qui assure une approche axée sur le client en ce qui a trait à la résolution de problème et un niveau exceptionnel de satisfaction de la clientèle.

Lorsqu'une demande d'assistance est soumise, les avocats acceptent d'offrir des services juridiques jusqu'à concurrence de 3 000 $, sans frais pour le détenteur du certificat, afin de résoudre le problème de la manière la plus efficace et la plus économique possible. Si l'intervention juridique exige des services dont les coûts excèdent 3 000 $, le détenteur du certificat et l'avocat conviennent de la façon de procéder et du budget nécessaire afin de régler la situation.

Tous les avocats du réseau Sutton Secur ont de l'expérience en droit immobilier du Québec et sont des membres en règle du Barreau du Québec.

Vous avez des questions? Contactez-nous!

info@suttonsecur.com · 514-558-8774 · 1 844 558-8774

Sutton Secur

Changez de toit en toute sérénité

ACHETER ET VENDRE, L'ESPRIT EN PAIX GRÂCE AU CERTIFICAT SUTTON SECUR

LA COUVERTURE SUTTON SECUR VOUS PROTÈGE DANS LE CAS D'UN CONFLIT OU D'UN LITIGE LIÉ À L'ACHAT OU À LA VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ

- ☑ **Certificat gracieusement offert par vos clients votre courtier Sutton Québec**
- ☑ **3 000 $ en frais juridiques**
- ☑ **Protection avant, pendant et après la transaction**
- ☑ **Avocats qualifiés en droit immobilier**
- ☑ **Accès direct à un avocat et assistance rapide**
- ☑ **Une approche axée sur le client et la résolution de problèmes de façon efficace et abordable**
- ☑ **Valable à vie***

EN SAVOIR PLUS

*Certificat valable à vie pour le vendeur et l'acheteur (ou tant et aussi longtemps qu'il demeure propriétaire de la propriété couverte par le certificat)

SuttonSecur.com

Sutton Secur